

**Notre équipe est composée de :**

- une infirmière coordinatrice
- une Ergothérapeute Diplômée d'Etat
- des Assistants de Soins en Gériatrie



**Nous contacter**

**SSIAD du Vigan**

**04.67.81.61.74**

Internet:

**esa.levigan@hlv.fr**

**Zones desservies**

Le Vigan

Saint-Hippolyte-du-Fort

Ganges

**Le diagnostic doit être posé par un neurologue ou un gériatre.**

**L'accompagnement se fait sur prescription médicale de « soins d'accompagnement et de réhabilitation ».**

**La prestation est prise en charge intégralement par la Sécurité sociale.**

**Des partenariats soudés pour un meilleur accompagnement :**

**SSIAD du Vigan**

- Médecins traitants
- Centres mémoire
- Centres d'accueil de jour
- Centre Hospitalier du Vigan
- Réseaux de gérontologie
- CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)
- **Services d'aide à domicile**
- **Associations**

**Equipe spécialisée  
Alzheimer  
E.S.A**

LE VIGAN GANGES

SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

SUMENE ALZON VALLERAUGUE

LASALLE SAUVE

**Soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démence associée  
Conseils aux aidants**



**HÔPITAL DE PROXIMITÉ  
LE VIGAN**

**Téléphone : 04.67.81.61.74**

## Quels sont les objectifs des soins d'accompagnement et de réhabilitation ?

**Cet accompagnement propose une approche globale de la personne atteinte de démence, tant sur le plan corporel et fonctionnel que sur le plan psychologique et social.**

Ainsi, les objectifs de soins que nous définirons plus précisément lors d'une évaluation vont être :

- Accompagnement dans la maladie, information et échange sur celle-ci.
- Relation thérapeutique, valorisation des capacités.
- Amélioration de la qualité de vie et de l'état de bien-être de la personne et de son entourage.
- Maintien et développement des capacités motrices, sensorielles, cognitives, comportementales, d'interaction et de communication.
- Prise en charge de la douleur et des difficultés liées à la marche et à la peur de la chute.
- Maintien et développement de l'indépendance et de l'autonomie afin de retarder le placement en institution.
- Prévention des complications, notamment les troubles du comportement.
- Maintien ou développement de la participation aux activités sociales.
- Valorisation de l'action et du rôle des aidants : accompagnement et soutien psycho-éducatif de ceux-ci.

Accompagnement dans le projet de vie.

- Adaptation de l'environnement. L'intervention de l'ergothérapeute du SSIAD est possible.

## Quelles sont les étapes d'un accompagnement ?

1. Avoir une prescription médicale pour des « soins d'accompagnement et de réhabilitation ».
2. Contacter l'Équipe Mobile Alzheimer.
3. Première rencontre chez le patient avec l'ergothérapeute et parfois l'infirmière coordinatrice. Établissement du document individuel d'accompagnement en collaboration avec l'équipe, l'aidé et l'aidant.
4. Évaluation et mise en place du projet et protocole d'accompagnement et de réhabilitation au cours des premières séances.
5. Réalisation des séances par l'ergothérapeute et / ou les assistants de soins en gérontologie (ASG). Éventuelle mise en place d'aides techniques et d'amélioration de l'espace de vie par l'ergothérapeute du SSIAD.
6. Bilan par l'ergothérapeute de notre intervention au terme de celle-ci.
7. Mise en lien avec des partenaires ou renouvellement éventuel de la prescription par le médecin.

## Concrètement, quelles sont les activités d'accompagnement ?

**Chaque séance est fixée sur rendez-vous afin d'avoir un cadre temporel déterminé.**

Elle se déroule en trois temps :

**Un premier temps de prise de contact, d'échange et d'évaluation de la situation présente. Le deuxième est constitué par la réalisation d'activités thérapeutiques adaptées. Enfin, un temps de reprise et de discussion.**

- **Activités de bien-être, de détente, d'aide à la mobilité : jeux et exercices moteurs adaptés, mise en mouvements relaxante, toucher thérapeutique (massages).**
- **Exercices et jeux d'entraînement ciblés sur le maintien et le développement des facultés cognitives, des facultés d'adaptation et des facultés d'orientation spatiale et temporelle.**
- **Activités créatrices : dessin, peinture, sculpture, art plastique, bricolage...**
- **Activités d'expression : chant, danse, jeux d'improvisation, musique...**
- **Activités ludiques : jeux de société,...**
- **Mise en situation dans les activités sociales visant la participation, la mobilité et l'interaction avec autrui : accompagnement en dehors du domicile, comme aller au marché, faire des activités culturelles,...**
- **Participation des aidants à certaines activités.**
- **Soutien aux aidants en encourageant leurs attitudes positives, en favorisant leur bien-être, en leur proposant des solutions pouvant les aider.**